

EN 2009, ÇA COMMENCE ROYALEMENT !!!!!

ET ÇA COMMENCE PAR LA BOUGIE DU CARNAVAL !!!

Alors que la ville de Québec terminera la fête de son 400^e, La Maîtrise des Petits Chanteurs de Québec prépare sa 8^e année de participation au Carnaval de Québec. Cette journée extraordinaire et pleine d'énergie qui s'inscrit dans les levées de fonds individuelles et collectives de la Maîtrise, se déroulera le samedi 17 janvier. Réservez-vous une journée de plaisir en famille! L'activité s'adresse à tous les petits chanteurs (3^e, 4^e, 5^e, 6^e et secondaire) ainsi qu'à tous les parents.

Le Carnaval ça se fête en « gang » Inviter vos amis à se joindre à vous et à venir passer la bougie avec nous.



Amasser des \$\$\$ dans votre compte individuel

(voir la note ci-après). Chaque bougie vendue en pré vente (La pré vente est autorisé uniquement aux amis et aux membres de la famille) rapportera 1\$ au compte individuel du petit chanteur qui en aura fait la vente. Imaginez, vous pouvez même offrir à vos connaissances éloignées de faire brûler leurs bougies pour eux le soir même de la bougie. Quel plaisir ! Ou encore, vous aurez 1 semaine pour leur expédier. Profiter du temps des Fêtes pour promouvoir la bougie et rapporter beaucoup de \$\$\$ dans votre compte personnel. Cette année, le premier prix sera de 50 000 \$.

DATES À RETENIR :

- * **14 Janvier** *Remise des feuilles de la pré vente avec **un chèque correspondant au nom de la Maîtrise des Petits Chanteurs de Québec et identifié au nom du Petit Chanteur et de son année scolaire** (3^e, 4^e, 5^e, 6^e, sec 1, sec 2, sec 3, etc.) Le tout devra être inclus dans une enveloppe identifiée au nom du Petit Chanteur.*

- * **17 Janvier** *Journée de la bougie (réservez une partie de la journée et votre soirée), nous avons besoins de vous, parents, pour accompagner les petits chanteurs et nous aider au centre des opérations.*

*Vous trouverez ci-joint une liste des acheteurs à compléter pour chaque bougie ou ensemble de bougies vendues. Comme par les années passées, la bougie se vend 5\$. Cette liste complétée avec un chèque identifié au nom de la Maîtrise des Petits Chanteurs de Québec, doit être retournée au secrétariat de la Maîtrise pour le 14 janvier prochain. **N'oubliez pas d'inscrire le nombre de bougies qui vous a été achetées et de garder une copie des personnes qui vous ont encouragées** (votre liste d'acheteur)*

Au plaisir de vous y voir en grand nombre !!!!!

Note : Le compte de chaque Petit Chanteur a été créé il y a 5ans et permet à chaque Petit Chanteur d'amasser des fonds personnels pour ses activités reliés à la Maîtrise des Petits Chanteurs. Le compte est récurrent d'une année à l'autre et permet ainsi aux Petits Chanteurs d'amasser des fonds pour les activités de cette année ou des années suivantes dans la mesure où le Petit Chanteur fait toujours partie de la Maîtrise et qu'il participe aux activités de financement communes.

Le compte personnel de chaque Petit Chanteur est géré par la corporation et un bilan des sommes amassées est distribué à chaque Petit Chanteur lorsque la corporation en juge la pertinence.

Alain Janelle,

Pour toute information supplémentaire vous pouvez communiquer avec moi *au 877-5116.*

